

Du 8 janvier au 30 avril 2024, participez à notre

Grand Jeu Concours PAC spécial aux 24 Heures du Mans !

1 pompe
à chaleur air/eau
déclarée*

=

1 chance de gagner !
1 journée pour 2 pers.
aux 24 Heures du Mans
du 12 au 16 juin 2024

Club
Degré+



3 pompes
à chaleur air/eau
déclarées*

=

1 chance de gagner !
l'une des 3 places
Super-VIP aux
24 Heures du Mans
du 12 au 16 juin 2024



Le programme de ce week-end en invité VIP aux 24 Heures du Mans avec Bosch, partenaire officiel de cette course automobile mythique !

Du 8 janvier au 30 avril 2024, pour la déclaration* dans le Club Degré+ d'au minimum 1 pompe à chaleur air/eau ou eau/eau Bosch installée sur la période de l'opération, vous pouvez participer au **Grand Jeu Concours PAC 2024** pour tenter de gagner **1 journée pour 2 personnes aux 24 Heures du Mans édition 2024** (valeur 600 €).

A partir de 3 PAC déclarées*, vous augmentez vos chances de gagner l'une des 3 places Super-VIP d'une valeur de 2000 € !

Description des lots

Le lot classique d'une valeur de 600 € est constitué de :

- 2 entrées pour assister à la course des 24 heures du Mans édition 2024,
- 1 hébergement pour 2 personnes pour 1 nuit

Le lot Super-VIP d'une valeur de 2000 € est constitué de :

- 2 entrées pour 1 journée VIP pour assister à la course des 24 heures du Mans édition 2024,
- 1 Pass VIP Le Mans Spirit Club pour 1 journée,
- 1 hébergement pour 2 personnes pour 1 nuit

Vous pouvez consulter le règlement complet sur www.degreplus.elmlecube.fr/GrandJeuConcoursPAC2024

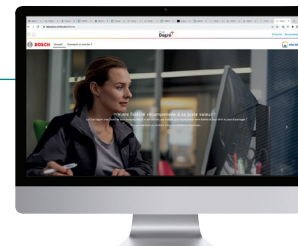


Vous voulez participer à notre jeu concours PAC air/eau ?

Rien de plus simple !

Votre participation au tirage au sort est automatiquement validée si vous déclarez* au moins une installation d'une PAC air/eau Bosch sur la plateforme de notre programme de fidélité Degré Plus, entre le 8 janvier et le 30 avril 2024.

Un tirage au sort par région aura lieu **le 7 mai 2024**, afin de désigner les gagnants d'un Pass VIP pour 2 personnes, qui seront avertis personnellement.



Club
Degré+

1 Si vous êtes déjà membre du Club Degré +

- **Il vous suffit de déclarer, entre le 8 janvier et le 30 avril 2024, au minimum une installation** de pompe à chaleur air/eau Bosch, sur le site de notre programme de fidélité Club Degré + accessible à l'adresse suivante : www.elm.lecube.fr dans la rubrique « Club Degré + ».
- La déclaration de votre installation consiste à **renseigner le numéro de série indiqué sur la plaque signalétique de l'appareil** que vous installez chez un client pendant cette période.
- Vous êtes automatiquement éligible à notre tirage au sort qui désignera les gagnants d'un PASS VIP ou d'un PASS Super-VIP.
- **Vous êtes crédité du nombre de points** correspondant au barème des produits Bosch éligibles au programme, disponible sur le site de celui-ci.

2 Si vous n'êtes pas encore membre du Club Degré +

- **Vous devez préalablement créer un compte sur le site** de notre programme de fidélité Club Degré + accessible à l'adresse suivante : www.elm.lecube.fr dans la rubrique « Club Degré + ».
- **Il vous suffit ensuite de déclarer, entre le 8 janvier et le 30 avril 2024, au minimum une installation** de pompe à chaleur air/eau Bosch, dans la rubrique « Club Degré + ».
- La déclaration de votre installation consiste à **renseigner le numéro de série indiqué sur la plaque signalétique de l'appareil** que vous installez chez un client pendant cette période.
- Vous êtes automatiquement éligible à notre tirage au sort qui désignera les gagnants d'un PASS VIP ou d'un PASS Super-VIP.
- **Vous êtes crédité du nombre de points** correspondant au barème des produits Bosch éligibles au programme, disponible sur le site de celui-ci.